

L'exil jacobite irlandais et l'Ouest de la France (1691-1716)¹

Diego TELLEZ ALARCIA
Doctorant², Université de La Rioja

« Aburridos de la opresión que padecen los caballeros que tienen algún patrimonio en Irlanda con las nuevas leyes penales que salen cada día, muchos han tomado la resolución de salir de una vez de esta angustia, vendiendo sus haciendas y transmigrando a algún país católico, donde puedan comprar otra porción de hacienda igual para la manutención de sus descendientes y me han asegurado que, a más de tres o cuatro que yo conozco, hay unos diez caballeros principales que están actualmente en esta idea, habiendo pasado ya algunos de ellos a Francia para buscar tierras en que emplear sus caudales³. »

Bernardo WARD, le 21 octobre 1753.

Le cadre général de l'émigration irlandaise vers l'Europe (XVI^e-XVII^e siècles)

Au milieu du XVI^e siècle, Henry VIII (roi d'Irlande en 1541), scandalise toute l'Europe avec la promulgation des Actes de Suprématie qui le proclament chef de la nouvelle Église réformée en Angleterre. Les catholiques de la vieille Irlande ont alors commencé un exode humain lent mais implacable, motivé par la répression politique et spirituelle à laquelle ils ont été soumis en raison de leur persévérance religieuse, mais aussi par les guerres et les crises économiques. Ces problèmes intérieurs et l'attraction que l'Europe exerçait sur les Irlandais (asile, aide dans leur lutte contre la Réforme, possibilité d'une vie et d'une éducation meilleure et plus en accord avec leurs croyances) ont entraîné un exode sans précédent dans

1. Cette communication s'inscrit dans le projet de recherche « L'ensenadisme : le groupe de pouvoir d'Ensenada et l'opposition », commandité par l'Université de la La Rioja (API-01/B16) et le Premier Plan Riojano de I+D+I (ANGI2000/28). Je veux remercier Carmen Homs, professeur à l'École de Langues de Logroño (La Rioja) pour son aide à la traduction de cette communication.

2. Sous la direction de Jose Luis Gómez Urdáñez (Université de La Rioja).

3. Bernardo Ward à Agustín de Ordeñana, 21 octobre 1753, RODRIGUEZ VILLA, Antonio, *Don Zenón de Somodevilla, marqués de la Ensenada. Ensayo biográfico*, Madrid, 1878, p. 361.

l'histoire irlandaise et sans équivalent dans l'Europe de l'époque moderne. L'émigration vers l'Amérique, surtout dans les Treize Colonies anglaises, ne fut pas aussi importante que celle qui se dirigea vers le continent.

« Au seizième et dix-septième siècles, le continent reçu vague sur vague d'Irlandais catholiques [...]. L'Irlande envoya ses fils et ses filles à l'étranger jusqu'à ce que les convulsions de la Révolution et des guerres napoléoniennes rendent le continent inhospitalier⁴. »

L'épisode de l'exil jacobite de 1691 s'inscrit donc dans un processus plus ample : l'exode irlandais à l'âge moderne. Il est nécessaire d'étudier ce cadre général pour comprendre l'épisode de 1691. Les motivations, l'origine sociale des émigrants, leurs attitudes dans les régions d'accueil... tous ces éléments aident à comprendre les lignes de force d'un phénomène qui a conditionné le développement de l'île et qui a influencé notablement celui du continent. Dans cette perspective on peut étudier quatre groupes différents.

D'abord, ceux qui partent pour des raisons de conscience, essentiellement des ecclésiastiques. Leurs motivations étaient évidemment religieuses : combattre l'intention de l'État d'imposer en Irlande la réforme anglicane. Ces émigrants ont développé d'étroits contacts avec Rome, pour des raisons évidentes. L'importance de ces émigrants, évêques et prêtres qui étaient prêts au retour, dans la plupart des occasions, vers leur terre, armés de bases théologiques et d'un zèle de prédicateur, explique les mesures prises par les différents gouvernements anglais contre eux, comme en 1653, l'expulsion d'un millier d'ecclésiastiques de l'île.

Puis ceux qui ont abandonné l'Irlande à cause de la répression des gouvernements britanniques. Si l'un des objectifs principaux des Anglais était d'imposer l'Anglicanisme, les moyens utilisés étaient en fait démographiques : l'établissement de colons venant d'Angleterre ou d'Écosse, fidèles à la couronne, et l'octroi de terres confisquées aux irlandais catholiques. Ceux-ci privés et proscrits à la suite des diverses révoltes irlandaises constituaient ce deuxième groupe. Si Rome était la destination des premiers, toute la côte de la façade atlantique européenne était celle des seconds. Si les premiers étaient émigrants de luxe, ceux-ci formaient un groupe hétérogène de négociants, de professionnels, de militaires et de petits nobles. Ensuite le groupe des mercenaires recrutés par les puissances étrangères. Les mauvaises conditions économiques de l'île ont créé un excédent démographique continu. Cet excédent a été conduit vers le reste du continent par les levées de soldats des grandes puissances. L'Espagne et la France principalement, ont ainsi complété leurs armées⁵. L'Irlande a fourni des

4. SILKE, John, « The Irish abroad, 1534-1691 », MOODY, Theodore William, MARTIN, Francis Xavier et BYRNE, Francis John, (dir.) *A New History of Ireland*, vol. III, *Early Modern Ireland, 1534-1691*, Oxford, 1991, p. 590-91.

5. BORREGUO BELTRAN, Cristina, « Soldados irlandeses en el ejército español del s. XVIII », VILLAR GARCIA, María Begoña, (dir.), *La emigración irlandesa en el s. XVIII*, Málaga, 2000, p. 101-126.

soldats à toute l'Europe catholique, créant une tradition, ce qui explique l'acceptation postérieure des réfugiés jacobites de 1691, dans l'armée de Louis XIV d'abord et celle de Philippe V plus tard⁶.

Dernier groupe : ceux qui ont cherché des soutiens auprès des puissances étrangères dans le combat contre la couronne anglaise, principalement, les notables et les chefs catholiques de l'île qui ont souvent essayé d'exploiter la situation internationale, les alliances et les guerres dans leur intérêt. Les destinations de ces nobles et grands dignitaires seront les cours des grandes puissances catholiques de l'âge moderne. Au XVI^e siècle et dans la première moitié du XVII^e, sans aucun doute, l'Espagne⁷. Le débarquement espagnol à Kinsale, en 1601, est l'exemple le plus clair du succès de ces rapports. Au XVII^e siècle, quand l'étoile des Habsbourgs espagnols diminuait, ce sera la France qui incarnera les espoirs irlandais, remplaçant l'Espagne graduellement⁸. Le soutien de Louis XIV au roi détrôné Jacques II sera le moment le plus important de cette alliance.

L'exil jacobite intégrera dans son sein les quatre groupes : les intérêts religieux des premiers, économiques et sociaux des seconds et des troisièmes, principalement politiques des derniers. Un combat commun : la restauration de la dynastie légitime et du roi Jacques II. Nous partageons l'opinion du professeur Villar García :

« Ces migrations furent d'une grande singularité et d'une grande importance. On peut considérer comme un cas unique dans l'histoire de l'Europe moderne le fait que presque tout un groupe social, l'aristocratie, suive son souverain en exil et s'établisse de façon permanente dans des pays étrangers. Cependant, l'histoire de l'insertion de cette population insulaire au sein des sociétés continentales reste à faire et nous connaissons à peine ses caractéristiques les plus fondamentales. L'estimation du nombre d'émigrés, l'étude de leurs activités économiques et professionnelles ou leur contribution à l'administration des États et à la diffusion de la connaissance dans les pays où ils s'installèrent sont des questions à peine débroussaillées dans les pays où subsistent des traces de leur présence⁹. »

6. PEREZ TOSTADO, Igor, « Una política de "conveniencia y piedad" : el despliegue diplomático de la Monarquía hispánica en la confederación de Kilkenny y la transformación de las relaciones iberno-hispanas », Sapere, Aude, Murcia, 2002 et RECIO MORALES, Oscar, *El socorro de Irlanda en 1601 y la contribucion del Ejercito a la integracion social de los irlandeses en España*, Madrid, 2002.

7. STRADLING, Robert, *The Spanish Monarchy and Irish Mercenaries. The Wild Geese in Spain, 1618-1668*, Dublin, 1994. Aussi JENNINGS, Brendan, *Wild Geese in Spanish Flanders, 1582-1700*, Dublin, 1964.

8. Sur les relations entre France et Irlande : MATHOREZ, Jules, *Les étrangers en France sous l'Ancien Régime. Histoire de la formation de la population française*, Paris, 1919-1921 ; HAYES, Richard, *Old Irish links with France*, Dublin, 1940 ; SWORDS, Liam (dir.), *The Irish French Connection, 1578-1978*, Paris, 1978.

9. VILLAR GARCIA, María Begoña, « Los irlandeses en la Andalucía del s. XVIII », VILLAR GARCIA, María Begoña (dir.), *La emigración irlandesa...*, p. 248.

Les causes de l'exil jacobite : la Glorieuse Révolution (1688) et la Guerre des Deux Rois (1689-1692)

Le moment culminant de l'exode irlandais coïncidera avec la fin du XVII^e siècle. Il a été provoqué par la Glorieuse Révolution et le conflit pour le trône anglais entre Jacques II et Guillaume III. C'est l'un des épisodes les plus importants de l'histoire britannique mais aussi de la lutte pour l'hégémonie européenne, lutte que le roi de France Louis XIV a favorisée.

En 1685, après la mort de Charles II, l'auteur de la Restauration au Royaume-Uni, son frère Jacques II, a été couronné¹⁰. Catholique convaincu dans un pays de longue tradition protestante, il a essayé, d'une part, de renforcer les prérogatives royales et, de l'autre, de favoriser et d'augmenter le pouvoir de l'Église catholique. Cela lui a fait perdre l'amitié de larges secteurs de la population des îles. La situation a empiré graduellement jusqu'au déclenchement d'une rébellion, la Glorieuse Révolution, et a forcé le roi à fuir en France en 1688. Le Parlement anglais a donné le trône à Guillaume III, roi hollandais et principal adversaire de Louis XIV. Le nouveau roi jure de respecter l'Anglicanisme comme religion officielle et les lois britanniques qui ont limité la puissance du souverain anglais. Le conflit irlandais est un facteur de cette confrontation :

« La Révolution anglaise et la fuite de Jacques en France introduisent l'Irlande dans la stratégie européenne. Guillaume d'Orange fut une figure clé de la résistance aux projets agressifs de Louis XIV, qui menaçaient l'Empire et l'Espagne tout autant que les Provinces Unies¹¹. »

La formation de la grande coalition contre la France (Traité de Vienne, mai 1689) a forcé Louis XIV à rechercher un équilibre des forces : « Pour Louis XIV [...], soutenir le régime jacobite était un moyen peu coûteux d'exercer une pression sur Guillaume. » On a décidé d'envoyer Jacques II en Irlande où l'on prévoyait un appui enthousiaste à sa cause. Français et Irlandais ont resserré leurs liens. Les Irlandais cherchaient à mettre fin aux pillages des terres par les anglicans. Le soutien de Londres à ces derniers avait encouragé la révolte contre la métropole, sans compter d'autres intérêts. Français et Irlandais partageaient, à partir de ce moment un objectif politique : la défaite de Guillaume III.

L'Irlande a lutté massivement pour le roi détrôné¹². La majorité était catholique. Jacques II a débarqué, en 1689, à Kinsale, disposé à récupérer son patrimoine avec le soutien de Louis XIV. Son armée était composée de 30 000 hommes, mais de qualité douteuse : « Un *tercio* était composé d'une

10. Pour connaître la situation de l'Irlande : ANDREWS, John Harwood, « Land and people, c. 1685 », MOODY, Theodore William, MARTIN, Francis Xavier et BYRNE, Francis John (dir.), *op. cit.*, p. 454-477.

11. SIMMS, John Gerald, « The War of the Two Kings (1685-1691) », MOODY, Theodore William, MARTIN, Francis Xavier et BYRNE, Francis John (dir.), *op. cit.*, p. 485.

12. Sur l'Irlande : SIMMS, John Gerald, *Jacobite Ireland (1685-1691)*, Londres, 1969.

excellente infanterie française et d'une excellente cavalerie irlandaise. Mais le reste était la risée de toute l'Europe¹³. »

La bataille de la Boyne (1^{er} juillet 1690) a dicté la sentence des aspirations des deux plaideurs. Jacques II s'est réfugié en France de nouveau ; Guillaume a conservé sa couronne. Les Irlandais ont poursuivi leur lutte jusqu'à la défaite d'Aughrim, un an après. En octobre 1691 la reddition de la résistance irlandaise a eu lieu à Limerick. Le traité de Limerick a assuré les propriétés et les droits de tous ceux qui ont rendu hommage à Guillaume III¹⁴. Cette guerre a engendré la plus grande crise de l'histoire irlandaise et a pesé sur l'équilibre des forces deux siècles durant. Les milliers d'Irlandais qui s'étaient placés sous l'égide de Jacques subirent les conséquences de l'échec : ils durent choisir entre le déshonneur d'une vie marquée par les repréailles ou l'exil. Pendant des décennies postérieures, l'Irlande résignée a pris des décisions similaires :

« L'exode jacobite d'Irlande en 1691 fut très important [...]. Douze mille soldats vinrent en France, avec au moins 4000 personnes à charge, et fournirent à Jacques II une armée toute prête, payée par Louis XIV jusqu'en 1697, où ses régiments furent intégrés dans l'armée française¹⁵. »

Certains articles du traité ont laissé entrevoir une certaine tolérance pratique (non officielle) de culte et la sécurité de la propriété des terres, et ont également permis aux Irlandais qui avaient combattu pour Jacques d'émigrer en France sous la protection de Louis XIV. Les bateaux nécessaires pour le transfert étaient offerts par Ginkel, général de Guillaume III. L'armée jacobite resterait à Limerick jusqu'à ce que cette condition se soit accomplie. Néanmoins, la décision d'émigrer était individuelle :

« Les soldats avaient à choisir entre le départ pour la France ou rester sur place. Sarsfield fit un discours où il exprimait l'espoir que ceux qui partaient reviendraient bientôt envahir l'Angleterre et l'Irlande avec une puissante armée. Le clergé catholique prit parti pour Sarsfield dans des sermons présentant les avantages religieux d'une aide à la France, et le danger qui menaçait les âmes de ceux qui rejoindraient les hérétiques. La majorité opta pour la France. Mille seulement se déclarèrent prêts pour le service de Guillaume, et deux mille autres rentrèrent chez eux [...]. On estime que 12000 hommes suivirent Sarsfield en France, où ils formèrent une armée sous l'autorité de Jacques, mais payée par Louis XIV. Ils formèrent le noyau du célèbre régiment irlandais des Oies sauvages, qui se distingua au service de la France pendant le dix-huitième siècle¹⁶. »

13. MACAULAY, Lord Thomas Babington, *Historia del reinado de Guillermo III : continuación de la Revolución Gloriosa de Inglaterra*. Madrid, 1886, vol. II, p. 12.

14. SIMMS, John Gerald, *The Williamite Confiscations in Ireland, 1690-1703*, Londres, 1956.

15. LENMAN, Bruce, « The jacobite diaspora, 1688-1746 : From despair to integration », *History Today*, 30, mai 1980, p. 8. Selon Macaulay, « le traité militaire stipulait que les officiers et les soldats irlandais qui manifesteraient le désir de servir en France seraient transportés là-bas », MACAULAY, Lord Thomas Babington, *op. cit.*, vol. II-3, p. 279.

16. SIMMS, John Gerald, « The War... », art. cit., p. 506-507. « Il ne doit pas être exagéré d'évaluer à plus de 30000 le nombre des irlandais [...] qui débarquèrent en six mois sur nos côtes, entre Saint-Malo et Nantes. Les hommes valides trouvèrent des faciles

Au reste des catholiques on a offert huit mois pour se soumettre ou abandonner l'Irlande :

« La signature de l'acte de capitulation de Limerick (3 octobre 1691) qui accordait 8 mois aux catholiques pour se soumettre ou quitter le pays¹⁷. »

Cette émigration à grande échelle des soldats irlandais de Jacques II est le propos de notre communication. C'est un mouvement d'une cohésion remarquable. Il s'inscrit dans un mouvement plus ample, celui de l'émigration jacobite irlandaise, qui a duré soixante ans et a touché environ deux cent mille personnes¹⁸. La promulgation des lois pénales de Guillaume III (1695) sera ressentie en Irlande, quelques années après, comme une rupture du Traité de Limerick, une trahison qui donnait raison à ces milliers de réfugiés qui s'étaient dirigés, craintifs, vers les ports de l'Ouest français, la première étape de leur exil¹⁹ :

« Il y a là une question intéressante qui mériterait d'être étudiée dans son ensemble ; nous ne possédons pas encore, il me semble, une histoire générale de l'arrivée de ces réfugiés celtes²⁰. »

Les caractéristiques de l'exil jacobite irlandais de 1691 en tant que mouvement de migration

L'exil jacobite irlandais de 1691 possède, en tant que mouvement migratoire, certaines caractéristiques très précises qui nous permettent de le cadrer à l'intérieur du groupe plus large des mouvements provoqués par les guerres. D'abord c'est un déplacement massif, provoqué par un conflit guerrier, et effectué dans un espace réduit de temps. L'Ouest français, premier lieu d'accueil, a dû absorber, dans une période de temps relativement courte, un grand nombre de réfugiés (environ quinze ou seize mille), transportés vers les ports atlantiques français par la flotte de Guillaume III. Ainsi, nous devons avoir l'idée de l'impact brutal supporté par la population de ces régions.

Le caractère politique du mouvement est également évident. Ce ne sont pas des déplacés à la suite de combats, dans le sens actuel du mot. C'est un groupe constitué qui accepte consciemment d'abandonner son pays pour éviter des représailles possibles, soit politiques soit économiques, de

engagements dans l'armée », THOMAS, Jean, « Familles irlandaises en Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Nouvelle Revue de Bretagne*, mars-avril 1949, p. 129.

17. BERNARD, Bruno, « Les Neny : une famille d'hommes d'État d'origine irlandais dans la Belgique des Lumières », VILLAR GARCIA, María Begona (dir.), *La emigración irlandesa...*, *op. cit.*, p. 84.

18. COIG O'DONNELL, Luis de, « Militares y unidades irlandesas en España », *Revista de Historia Militar*, 60, 1986, p. 11.

19. PARFOURU, Paul, « Les irlandais en Bretagne, XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales de Bretagne*, juillet 1894, p. 524-533; MATHOREZ, Maxime, « Notes sur les prêtres irlandais réfugiés à Nantes aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue de l'Histoire de l'Église de France*, mars-avril 1912; THOMAS, Jean, « Familles irlandaises... », p. 125-139.

20. THOMAS, Jean, « Familles irlandaises... », *art. cit.*, p. 125.

la puissance établie. Cet élément idéologique est fondamental pour comprendre le devenir du phénomène, parce que la plupart des jacobites ont continué de combattre dans les pays d'accueil contre leur ennemi immémorial : le gouvernement d'Angleterre. Le jacobitisme aura une vitalité peu commune qui le conduira à durer cinquante années, entraînant des perturbations et des révoltes dans le territoire britannique jusqu'à la Guerre de Sept Ans.

D'autre part, l'extraction sociale des déplacés est un autre facteur d'importance suprême. Ce n'est pas un mouvement où les classes sociales les plus basses d'Irlande ont eu le rôle principal, mais un déplacement d'une grande partie des élites politiques, sociales, religieuses et militaires du pays. Nobles, prêtres, propriétaires de terres, négociants, militaires de grade élevé, etc. et, naturellement, leurs épouses, enfants, famille... Ils composent la masse critique du phénomène : « Les exilés de Saint-Germain étaient de statut politique élevé, la plupart nobles, qui émigrèrent pour rester près de leur roi²¹. »

L'origine était irlandaise pour la plupart. Néanmoins, nous ne devons pas oublier que, parmi les partisans de Jacques II, il y avait aussi des Anglais catholiques et des Écossais presbytériens, qui, paradoxalement, ont lutté contre l'Anglicanisme anglais. L'épisode de ces déplacés de 1691 est la première vague d'une longue série qui fera partie de ce qui est connu génériquement comme exode jacobite. La cour de Jacques II dans l'exil est le meilleur exemple du mélange plurinational de ses partisans. Mélange formé par ces vagues migratrices successives :

« Ses membres étaient majoritairement anglais, avec un groupe significatif d'Italiens dans la Maison de la reine, et des domestiques français, subalternes, dont la plupart avait vécu auparavant en Angleterre. S'y ajoutait un petit nombre d'Irlandais et d'Écossais. Ces cinq groupes, incluant époux, épouses, enfants, représentaient environ mille personnes. La majorité était catholique, mais il y avait cependant quelques anglicans²². »

Néanmoins l'élément irlandais est hégémonique après le Traité de Limerick. On remarque cette prédominance principalement en dehors de la cour, à Paris par exemple :

« En dehors de la cour, il y avait beaucoup d'autres réfugiés jacobites, et qui vivaient à Saint-Germain ou à Paris. Ils étaient probablement 40000, la plupart Irlandais, dont beaucoup servaient dans les régiments irlandais de l'armée française²³. »

Autant Saint-Germain que Paris sont devenus les pôles de l'attraction de l'exil jacobite irlandais, une fois l'Ouest français abandonné par les émigrants. Mais cette redistribution des réfugiés prendra quelques années,

21. CRUICKSHANKS, Eveline et CORP, Edward (dir.), *The Stuart court in exile and the jacobites*, Londres, 1995, p. x.

22. *Ibidem*, p. XIII.

23. *Ibid.*, p. XX.

due aux intérêts politiques de Louis XIV. Pourquoi cette zone est-elle devenue cette première escale indispensable ?

Les lieux d'accueil des réfugiés. Pourquoi l'Ouest français ?

La France était le soutien principal de Jacques II et la destination traditionnelle de l'exode irlandais pendant les cinquante années précédentes. Leur intégration dans la société française était moins compliquée. Louis XIV, encore en guerre avec Guillaume III, pourrait employer ce groupe pour créer une série d'unités militaires, au service de Jacques II, mais payées par lui. Ces troupes pouvaient aussi servir la France.

En ce sens, les réfugiés de 1691 sont entrés parfaitement dans les plans des souverains français. L'Ouest français est devenu plus qu'une place d'accueil et de redistribution immédiate des immigrés. Il est devenu un quartier général pour attaquer plus tard l'Angleterre. Cet élément politique joint à d'autres (révocation de l'Édit de Nantes en 1685, exil huguenot en Angleterre et en Hollande) a fait que cette région française est devenue le centre principal de l'accueil de l'exil jacobite de 1691. Mais il y avait aussi d'autres éléments.

Le plus important était, sans aucun doute, la proximité géographique. L'Ouest français était proche de l'Irlande, lieu de départ, et de l'Angleterre, objectif politique de Louis XIV. À cette proximité on doit ajouter une série de considérations, comme la tradition. Les colonies irlandaises étaient très importantes dans quelques villes de la région comme Nantes, Bordeaux, Brest ou Bayonne. Dans certains endroits, comme à Nantes, ont existé des écoles irlandaises²⁴, mais aussi à Rouen, (1610), ou à Bordeaux (1603 et 1615) et naturellement, à Paris (1605 et 1617). C'était un autre facteur important d'attraction.

Pas moins importante était la proximité culturelle entre ces deux sociétés, celle de la Bretagne française et l'irlandaise, dont les racines étaient communes : les celtes :

« Les familles jacobites semblent avoir été particulièrement bien accueillies dans les ports bretons, peut-être parce que beaucoup d'entre elles, comme les Bretons, avaient un héritage celtique²⁵. »

Les contacts commerciaux étaient également fondamentaux, favorisés et intensifiés par la vocation marine des deux côtes²⁶ :

24. SILKE, John, « The Irish abroad... », art. cit. p. 620-621 : « Le collège de Nantes, autour de 1680, dépendait de l'Université de Nantes et s'adressait aux étudiants de toute l'Irlande. Pendant un temps, il fut le plus important après Paris, avec 80 étudiants. »

25. LENMAN, Bruce, « The jacobite diaspora... », art. cit., p. 10.

26. CULLEN, Louis Michael, « The Irish merchant communities of Bordeaux, La Rochelle and Cognac in the eighteenth century », CULLEN, Louis Michael et BUTEL, Paul, dir., *Négoce et industrie en France et en Irlande aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Bordeaux, 1978, p. 51-65.

« Ils s'établirent naturellement dans les ports du continent qui avaient des liens commerciaux avec l'Irlande : Brest, Nantes, Lorient, La Rochelle et Bordeaux²⁷. »

En fait, l'interdépendance de tous ces facteurs explique l'attraction qu'ont ressentie les jacobites pour cette zone. La tradition et les liens commerciaux étaient apparus pendant les persécutions de la période de Cromwell : « Nombre de marchands du sud et de l'est, fuyant les persécutions de Cromwell, s'installèrent à Nantes, Saint-Malo et firent du commerce d'importation de produits bruts tels que viande de bœuf, cuir, suif d'Irlande. Des noms comme Lee, Lincoln, Everard, Hore et Lombard indiquent ces origines²⁸. »

Au début du siècle, après le « Gunpowder Plot » (1605), des milliers d'Irlandais ont émigré vers cette région :

« La politique répressive du gouvernement après le complot des poudres conduisit des centaines de réfugiés en France, en Bretagne, sur la Seine vers Rouen et Paris, sur la Loire vers Nantes et Angers, et vers Bordeaux²⁹. »

Il y avait des colonies irlandaises dans la plupart des grandes villes occidentales françaises depuis 1600. Les liens de famille entre les descendants des immigrés anciens et les nouveaux réfugiés feraient le reste.

Conditions de vie des réfugiés : le carrefour de l'intégration

La vie du réfugié irlandais, en général, n'était pas simple. En règle générale, les Français, « bien que parfois stupéfaits, parfois consternés, par les troupes décharnées d'Irlandais », les ont bien accueillis. L'Ouest français, en particulier, a eu une attitude très digne³⁰. Les jacobites irlandais ont trouvé en France les opportunités qu'ils avaient perdues dans leur pays. La noblesse a été intégrée, dans une certaine mesure, dans les pays d'adoption, en particulier en France et en Espagne, obtenant des postes importants dans l'armée, le service diplomatique et la gestion administrative de ces pays³¹. Bon nombre d'entre eux ont obtenu la reconnaissance de leurs

27. LENMAN, Bruce, « The jacobite diaspora... », art. cit., p. 10.

28. SILKE, John, « The Irish abroad... », art. cit., p. 615.

29. *Ibidem*, p. 592-593.

30. En 1606, néanmoins, « un tel nombre, sans revenus et vivant dans des conditions sordides qui risquaient de provoquer des pestes, posait problème aux autorités. Rouen chassa les Irlandais, les Bretons les dispersèrent dans l'ouest de la France, et le gouvernement français renvoya en 1606 deux bateaux chargés d'Irlandais installés à Paris », SILKE, John, « The Irish abroad... », art. cit., p. 593. En 1622, un débarquement aux environs de Lesneven de deux cents irlandais avait provoqué un arrêt de la Cour de 16 septembre qui « enjoint et fait commandement ausdits irlandais de sortir de cette province 24 heures après la publication du present arrêt sur paine de punition corporelle », THOMAS, Jean, « Familles irlandaises... », art. cit., p. 125. Voir aussi FAVE, Antoine, « Une altercation entre un irlandais réfugié et le procureur du roy à Carhaix en 1693 », *Bulletin et mémoires de la société archéologique du Finistère*, 26, 1899, p. 185-192.

31. HAYES, Richard, *Biographical dictionary of Irishmen in France*, Dublin, 1949; CHAUSSINAND-NOGARET, Guy, « Une élite insulaire au service de l'Europe : les Jacobites au XVIII^e siècle », *Annales ESC*, 1973, p. 1097-1122; BERNARD, Bruno, « Les Neny... », art. cit.,

titres de noblesse. Certains ont été reçus dans les ordres militaires de leurs pays d'accueil (plus de 200 chevaliers irlandais de Saint-Jacques en Espagne à l'époque moderne)³². Les ecclésiastiques ont également continué d'exercer. Les soldats ont été reçus dans les unités militaires créées pour eux. D'autres ont pu se consacrer aux professions libérales comme la médecine ou le commerce³³.

L'intégration dans les pays d'adoption était un processus long et difficile, tant au niveau physique qu'au niveau psychologique. Néanmoins, c'était possible, fondamentalement, dans les pays catholiques. En France et en Espagne des Bourbons ils ont obtenu la reconnaissance de leur pleine citoyenneté. Dans d'autres pays comme l'Autriche, la Suède et la Russie, bien qu'en petit nombre, les Irlandais ont trouvé ce même accueil³⁴. Cependant, deux générations ont été nécessaires pour l'intégration totale. Les premiers enfants nés en exil se sont mariés à des Français/es. La troisième génération, celle qui est née dans les pays définitifs d'accueil (France, Espagne, Autriche, Russie), était une génération intégrée à tous les égards.

Les exemples de ce lent processus d'intégration sont nombreux. La famille Wall a envoyé ses enfants en France pendant des décennies. Michael Wall de Coolnamuck (Waterford) était général des régiments étrangers dans l'armée française pendant la Guerre de Trente Ans. En 1645, son frère, Edmond Robert, a pris à sa charge les régiments irlandais³⁵. Parmi les exilés de 1691, il y avait beaucoup de membres de la famille. Les enfants de Peter Wall de Ballynakill (Carlow), Oliver, de Matías et de Ricardo, cousins de Sarsfield (commandant de l'armée jacobite en Irlande) ont émigré en France suivant Jacques II. Ils sont entrés dans l'armée de Louis XIV. Les trois sont morts dans des actions de guerre : Oliver à Lérida, Matías à Barcelone, Ricardo à Crémone.

Un autre membre de la famille, Richard Wall et Devreux, était un des représentants de la première génération de l'exil : « Natif de la ville de Nantes, en France, où il naquit lors du passage de ses parents qui suivaient le roi d'Angleterre³⁶. » Page de la duchesse de Vendôme, il est passé au service de l'Espagne, en 1716, avec la recommandation de la duchesse pour

p. 81-100 et ARIAS DE SAAVEDRA, Inmaculada, « Irlandeses en la alta administración española del s. XVIII », VILLAR GARCIA, María Begoña (dir.), *La emigración irlandesa...*, op. cit., p. 41-62.

32. WALSH, Micheline (dir.), *Spanish Knights of Irish Origins : Documents from Continental Archives*, 4 volumes, Dublin, 1960-1978.

33. On peut voir un exemple dans GUIMERA RAVINA, Agustín, *Burguesía extranjera y comercio atlántico. La empresa comercial irlandesa en Canarias (1703-1771)*, Santa Cruz de Tenerife, 1985.

34. Corneille de Neny a obtenu le poste de Secrétaire du Conseil des Pays Bas, et du Secrétaire du Bureau de l'Impératrice María Teresa, BERNARD, Bruno, « Les Neny... », art. cit. p. 93-94. Le général Peter Lacy, jacobite qui s'est échappé d'Irlande en 1692, est passé au service de la Russie en 1697, après le Traité de Ryswick II était un des militaires européens les plus célèbres ; il a atteint le grade de maréchal : HAYES, Richard, *Biographical dictionary...*, op. cit., p. 55-56.

35. SILKE, John, « The Irish abroad... », art. cit., p. 608.

36. Archivo Histórico Nacional (Madrid), *Ordenes, Santiago*, 9.020.

Alberoni, le vieil ami de son mari³⁷. Après une carrière militaire et diplomatique brillante, il est nommé secrétaire d'État de Ferdinand VI. Il a négocié le Troisième Pacte de Famille (1761). Pendant son ministère, il a favorisé ses compatriotes formant une cabale composée par des descendants de l'exil jacobite, très fidèles à sa personne³⁸.

Nous avons d'autres exemples : Demetrio Mahoni, ambassadeur à Vienne en 1758, avait suivi la carrière des armes jusqu'à ce que Richard Wall l'ait promu diplomate. Il est né en France, en 1702, à Saint Germain-en-Laye. Il était le petit-fils de Dermot O'Mahony, comte et vicomte de Kerry, et fils de Daniel O'Mahony, le jacobite irlandais échappé en France en 1691 pour avoir combattu dans les batailles d'Aughrim et de Limerick³⁹. Au service des armes de Louis XIV, Daniel a participé à la défense de Crémone (1702) et a été fait chevalier de Saint George de la Jarretière par Jacques II. Louis XIV a reconnu son titre nobiliaire. Il a été aussi dans les batailles d'Almansa, Zaragoza et Villaviciosa de la Guerre de la Succession d'Espagne. Un des régiments irlandais au service de l'Espagne a été baptisé de son nom.

La famille McDonnell : le père, Alejandro, est né à Dublin en 1677 et s'est exilé en France après la défaite de Jacques II. Son neveu, Daniel, est né pendant les premières années de l'exil, à Bayonne, quand les migrants jacobites restaient encore dans l'Ouest français. Le fils, Reinaldo, est né à Burgos, en 1707, comme la plupart des exilés irlandais au service de l'armée de Philippe V⁴⁰.

La famille Lacy : Francisco de Lacy et White était un autre ami du ministre Richard Wall. Il était militaire, mais il a été nommé ambassadeur à Stockholm en 1763. Il a commencé une longue carrière diplomatique fructueuse. Il finira en Espagne, comme Capitaine général de Catalogne. D. Francisco était de Barcelone, où était resté son père, Guillermo de Lacy et Lacy, né à Brury (Irlande)⁴¹. D. Guillermo était également un exilé jacobite : « En 1691 il se retira en France avec le roi Jacques II. »

Cependant, le cas le plus extraordinaire a été celui de Gregorio Fitzgerald, né sur le bateau qui l'amenait en France : « Né à bord du navire sur lequel ses parents quittèrent l'Irlande pour la France en 1691⁴². »

37. Archivo General de Simancas (Valladolid), *Secretaría de Guerra, Suplementos*, 234.

38. On peut voir sa biographie : TELLEZ ALARCIA, Diego, « El caballero D. Ricardo Wall y la conspiración antiensendista », DELGADO BARRADO, José Miguel et GOMEZ ÚRDANEZ, José Luis, *Ministros de Fernando VI*, Jaén, 2001 ; « Guerra y regalismo a comienzos del reinado de Carlos III : El final del ministerio Wall », *Hispania*, 209, 2001, p. 1051-1090. Aussi TELLEZ ALARCIA, Diego, *Ricardo Wall, el ministro olvidado* [online] dans : *Tiempos Modernos, Páginas Web Hospedadas*, Association « Mundos Modernos », Madrid, 2001, actualisation 6 janvier 2002. <<http://tiemposmodernos.rediris.es/ricardowall/>> [Consultation : 10 avril 2002].

39. Archivo Histórico Nacional, *Ordenes, Santiago*, 4.761.

40. Archivo Histórico Nacional, *Ordenes, Santiago*, 9.020.

41. Archivo Histórico Nacional, *Ordenes, Santiago*, 4.256.

42. Archivo Histórico Nacional, *Ordenes, Santiago*, 4.256.

Des réfugiés aux mercenaires (les Oies Sauvages)⁴³ : étapes du processus d'intégration

Par ces exemples on peut développer un modèle chronologique de la pleine intégration⁴⁴. On peut voir aussi le chemin des autres groupes d'émigrants jacobites qui sont arrivés en France entre 1688 et 1715, en épisodes analogues à celui que nous étudions. Ce sont les étapes principales de cet itinéraire et ses caractéristiques que nous décrivons :

1. La vague migratrice (1691). Après les défaites jacobites en Irlande et la signature du Traité de Limerick, le gros de l'armée de Jacques II a opté pour l'exil en France. Plus de quinze mille réfugiés sont transportés par la flotte de Guillaume III vers les côtes françaises, de Bayonne à Dunkerque.

2. Les exilés jacobites dans l'Ouest français (1691-1697). Les réfugiés sont accueillis dans cette zone, où ils restent, en majorité, jusqu'en 1697. Les tentatives successives de Louis XIV en faveur de Jacques II⁴⁵, et l'intégration des Irlandais dans l'armée française favorisent cette longue permanence dans l'Ouest français des exilés. En 1692, ces régiments irlandais seront déjà formés : « Les régiments irlandais formés dès 1692 [...] offraient à la France et à la cause des Stuart une arme dont l'efficacité et la loyauté n'ont jamais failli au cours du XVIII^e siècle. Ils furent aussi le fer de lance de l'assimilation et des succès des familles d'exilés dans la société française⁴⁶. »

Pendant la tentative en 1692 est un échec. Bien que l'amiral français, Tourville, concentre sur la Hougue un groupe important de bateaux, la flotte de Guillaume III le vainc⁴⁷. La présence irlandaise dans l'Ouest français est très importante : « Il fut décidé d'établir un campement sur la côte normande où devaient se rassembler tous les régiments irlandais qui étaient au service de la France⁴⁸. » Malgré cet échec, un an après, en 1693, on projette une nouvelle invasion. Beaucoup d'Irlandais restaient encore dans la région⁴⁹. Mais la tentative n'a pas de suite.

Il en va de même avec la proposition d'attaque de 1696, avec des préparatifs militaires sérieux en Bretagne et en Normandie, finalement aban-

43. HENNESSY, Maurice, *The wild geese; the irish soldier in exile*, Londres, 1973; MAC SWINEY DE MASHANAGLASS, Marquis de, *Notas sobre la formación de los dos primeros regimientos irlandeses al servicio de España en el s. XVIII*, Dublin, 1926; MCLAUGHLIN, Mark, *The Wild Geese : the Irish Brigades of France and Spain*, Londres, 1976 et GOUHIER, Pierre, « Mercenaires irlandais au service de la France », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 1968, p. 685 sqq.

44. CLARKE DE DROMANTIN, Patrick, *Les Oies Sauvages : mémoires d'une famille irlandaise réfugiée en France*, Bordeaux, 1995.

45. CRUICKSHANKS, Eveline, « Attempts to restore the Stuarts, 1689-1696 », CRUICKSHANKS, Eveline et CORP, Edward (dir.), *The Stuart court...*, op. cit., p. 1-14.

46. GENET-ROUFFIAC, Nathalie, « Jacobites in Paris and S. Germain en Laye », CRUICKSHANKS, Eveline et CORP, Edward (dir.), *The Stuart court...*, op. cit., p. 16.

47. CHILDS, John, « The abortive Invasion of 1692 », CRUICKSHANKS, Eveline et CORP, Edward (dir.), *The Stuart court...*, op. cit., p. 62-72.

48. MACAULAY, Lord Thomas Babington, *Historia del reinado de Guillermo III...*, op. cit., vol. II-3, p. 40-41.

49. CRUICKSHANKS, Eveline, « Attempts to restore... », op. cit., p. 6.

donnée. Beaucoup d'exilés jacobites irlandais, maintenant intégrés dans les régiments de l'armée française, étaient la force principale de la tentative. La stratégie politique et militaire de Louis XIV a conditionné l'intégration de ces Irlandais. Beaucoup, la plupart, restaient dans l'Ouest français pendant ces années, en raison de cette politique. Seule une minorité a émigré vers l'intérieur de la France, surtout à Paris et à Saint Germain-en-Laye, la cour de Jacques II en France.

3. Crise et démobilisation (1697-1702). Une autre décision politique a terminé le processus d'intégration en France de la plupart des déplacés de 1691 : la démobilisation des unités irlandaises après la Paix de Ryswick (1697).

« La fin de la guerre et le traité de Ryswick n'apportèrent pas les résultats souhaités par la France et l'Irlande, et Guillaume d'Orange restait solidement sur le trône d'Angleterre en tant que Guillaume III. De plus les régiments irlandais en France étaient concernés par la réduction générale de l'armée française en temps de paix. Leurs trente régiments d'infanterie furent réduits à huit et leurs quatre de cavalerie à un seul. Plus de 8000 officiers et soldats irlandais se trouvèrent sans emploi. Ils ne pouvaient retourner en Irlande où leurs biens avaient été confisqués, et où la plupart d'entre eux avaient été mis hors la loi pour avoir pris les armes contre le roi Guillaume⁵⁰. »

Les témoignages des contemporains sont dramatiques :

« Je suis désolé pour ces pauvres Irlandais qui ne savent où se tourner. J'en ai gardé seize parce qu'ils m'avaient servi lors de la conquête de la Savoie [...]. Tous les officiers irlandais en garnison à Dovay sont venus me remercier de la part de leur nation, ayant constaté que je congédiais ceux des autres nations pour pouvoir les garder⁵¹. »

Huit mille Irlandais ont perdu leur travail avec la libération des troupes. La seule issue pour ces milliers d'Irlandais était, de nouveau, l'émigration. Certains sont allés vers d'autres puissances de l'orbite catholique. La plupart y sont restés dans des conditions très difficiles :

« Privés de la possibilité de retourner dans leur pays natal, ils se trouverent dans une situation difficile, obligés de subsister dans le pays où les circonstances les avaient menés et obligés d'y rester [...] la grande masse des soldats paraissait abandonnée à son triste sort⁵². »

4. De la France vers l'Espagne (1702-1714). Le début de la Guerre de la Succession Espagnole est très important dans ce processus de redistribution des émigrants irlandais. Déjà en 1703, monsieur Toby Bourke, noble irlandais qui alors était ambassadeur de Jacques III à Madrid, a informé :

« Il me semble que les Irlandais devraient être utilisés à la cour du roi d'Espagne et au service des troupes espagnoles. On peut considérer comme

50. KERNEY WALSH, Marie, « Toby Bourke, Ambassador of James III at the Court of Philip V, 1705-1713 », CRUICKSHANKS, Eveline et CORP, Edward (dir.), *The Stuart court...*, op. cit., p. 145.

51. Marquis de Thovy à Chamillart (ministre de la Guerre), 5 décembre 1701, Archives de la Guerre (Vincennes), A1, 1484.

52. BORREGUERO BELTRAN, Cristina, « Soldados irlandeses... », art. cit., p. 107.

une grande chance de pouvoir disposer pour les armées espagnoles, et sans peur d'une quelconque opposition, d'un grand nombre d'officiers très expérimentés, pleins de courage et unis à la France⁵³. »

Par conséquent, « lorsque la guerre de succession d'Espagne éclate en 1702, des régiments irlandais sont constitués pour combattre l'Espagne⁵⁴ ». La plupart des exilés de 1691 sont passés au service de Philippe V et de l'Espagne. Ce roi, averti de l'importance et de la valeur de ces soldats, qui ont commencé déjà à se forger la légende des Oies Sauvages, accordera aux Irlandais les droits de citoyenneté, avec les mêmes droits que les Espagnols. Cette date est donc un point fondamental pour comprendre leur intégration définitive en Espagne à partir de 1709. Cette année-là, Louis XIV a été forcé d'entamer des négociations de paix et a retiré ses troupes françaises d'Espagne. Mais Philippe V a conservé les régiments irlandais⁵⁵, qui ainsi sont passés au service de l'Espagne :

« Le remarquable engagement de quelques unités irlandaises dans la Guerre de Succession [...] l'enracinement postérieur de beaucoup de ces officiers irlandais [...] conduisirent Philippe V à accorder aux Irlandais de naissance résidant en Espagne les mêmes droits qu'à ses sujets espagnols⁵⁶. »

5. Redistribution européenne (1715-1716). Les traités d'Utrecht (1713) et de Radstatt (1714) ont marqué la fin de la guerre en Espagne. Mais, pour les Irlandais qui étaient encore en France, la mort de Louis XIV (1715) était plus importante. Le nouveau gouvernement français de Louis XV a changé de politique. Le régent a commencé un rapprochement entre la France et l'Angleterre. La France a reconnu finalement la nouvelle dynastie régnante en Angleterre. Les réticences de celle-ci face à l'appui français aux jacobites était l'obstacle principal de ce rapprochement. La solution était très simple : se débarrasser du prétendant jacobite et de sa cour.

En France il restait peu d'exilés de 1691. Ils ont dû partir de France en 1716. Les destinations de cette dernière redistribution des émigrants seront : la Russie, la Suède, l'Autriche, l'Italie⁵⁷ et, naturellement, l'Espagne⁵⁸, puis la Russie et la Suède⁵⁹. À ces circonstances viendront

53. MACSWINEY OF MASHANAGLASS, Marquis de, « Notes on the formation of the two Irish regiments in the service of Spain in the XVIIIth century », *The Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland*, s. VI, vol. XVII, Dublin, 1927, p. 4-16.

54. LENMAN, Bruce, « The jacobite diaspora... », art. cit., p. 8.

55. COIG O'DONNELL, Luis de, « Militares y unidades irlandesas... », art. cit., p. 11-48.

56. BORREGUERO BELTRAN, Cristina, « Soldados irlandeses... », art. cit., p. 108.

57. BALLESTER Y SASTRE, Eusebio, « Irlandeses en la Historia de España, de Francia, de Dos Sicilias, de Austria, de Rusia », *Hidalguía*, 219 et 223, 1990, p. 261-288 et 837-885 et SIMMS, John Gerald, « The Irish on the Continent, 1691-1800 », MOODY, Theodore William, MARTIN, Francis Xavier et BYRNE, Francis John (dir.), *A New History of Ireland*, vol. III, *Early Modern Ireland, 1534-1691*, Oxford, 1991.

58. SMITH, Lawrence Bartlam, « Spain and the jacobites, 1715-1716 », CRUICKSHANKS, Eveline (dir.), *Ideology and conspiracy : Aspects of Jacobitism, 1689-1759*, Édimbourg, 1982, p. 159-178. Voir aussi CARPIO, María José, *España y los últimos Estuardos*, Madrid, 1952 et FITZGERALD, Marie Christine, *Los irlandeses al servicio de España, 1700-1818*, Madrid, 1954.

59. CRUICKSHANKS, Eveline et CORP, Edward (dir.), *The Stuart court...*, op. cit., p. IX.

s'ajouter de nouvelles tentatives de restauration jacobite en 1715 et en 1719, financées par l'Espagne, et cela produira le deuxième exil jacobite qui se mélangera en partie à cette dernière redistribution des exilés de 1691⁶⁰.



Dans le cadre général de l'émigration irlandaise pendant l'âge moderne, l'épisode de 1691 offre la possibilité d'extraire un paradigme de ce qui s'est produit dans les deux siècles précédents et de ce qui va suivre pendant le XVIII^e siècle. Les éléments comme la proximité géographique, l'intérêt politique de Louis XIV, les similitudes et les rapports entre deux cultures héritières de la culture celtique, les contacts commerciaux, expliquent le premier accueil des exilés, habituellement chaleureux, dans une zone comme l'Ouest français. C'est une première échelle temporelle, en la plupart des occasions.

Cependant, l'émigration jacobite irlandaise de 1691 était une route sans retour. Les exilés n'ont pas eu la possibilité de retourner dans l'île. Ils ont été déplacés par une guerre, mais, principalement, ils ont été des réfugiés politiques. Le chemin de l'intégration dans leurs zones d'accueil était la seule possibilité pour ces hommes et femmes au profil sociologique très particulier. Certains, les moins nombreux, ont réussi dans l'Ouest français. La plupart ont dû émigrer à nouveau. Le mouvement migratoire de 1691 était seulement le tronc initial d'une série de mouvements subalternes enchaînés par étapes pendant quinze années. Les premières ramifications de ce tronc affectent la France, qui a vu comment les Irlandais ont émigré à l'intérieur du pays vers les centres économiques et politiques les plus importants : Paris, Saint Germain-en-Laye. L'armée sera l'instrument intégrateur dans la société française. Une armée qui les fera rester dans l'Ouest français pendant des années en attendant le retour vers leur patrie. Cependant, d'autres éléments viendront modifier cet espoir : la Paix de Ryswick (1697) avec la libération de la plupart des soldats irlandais et le début de la guerre de la Succession d'Espagne, avec leur expédition au service Philippe V (à partir de 1702). Cela provoque de nouveaux mouvements migratoires. Les réfugiés jacobites iront vers d'autres destinations européennes, de préférence en Espagne, mais également aux Pays Bas, en Autriche, en Russie, en Suède ou en Italie.

L'intégration finale des réfugiés jacobites de 1691 était un processus long et risqué. Deux générations ont été nécessaires pour que ces familles finalement puissent être intégrées à l'intérieur du tissu social de leurs pays d'accueil. Cependant, une fois intégré, le rôle des jacobites à l'étranger était, en certaines occasions, très important. C'est cette importance qui mérite de faire une révision de leur exil, et du rôle de l'Ouest français dans cet exil. Le problème du jacobitisme ne sera pas résolu après ces premières décennies du XVIII^e siècle. Jacques III, fils de Jacques II incarnera les espoirs des Irlandais en exil, et il entrera dans le jeu stratégique des grandes puissances.

60. CARPIO, María José, *España y los últimos...*, *op. cit.*, p. 1-54.

ces, comme son père, pour récupérer son trône. Plus tard, le petit-fils de Jacques II, Charles Édouard, continuera de jouer un rôle important dans la politique internationale jusqu'à la moitié du siècle. L'Espagne, en 1715 et 1719, et la France, en 1745 et 1759, supporteront les derniers sursauts d'un mouvement qui continuera de produire des vagues migratrices successives, parallèlement aux échecs de leurs tentatives révolutionnaires⁶¹.

RESUME

Le phénomène des réfugiés jacobites est un des mouvements migratoires de masse les plus importants de tous ceux provoqués par la guerre pendant l'âge moderne. Le propos de cette communication est d'analyser un épisode très précis : le déplacement des Irlandais défaits dans la guerre entre Jacques II et Guillaume III, et leur intégration dans l'Ouest de la France puis dans le reste de la France et de l'Europe.

ABSTRACT

The phenomenon of the refugees jacobitas was one of the most important mass migratory movements in all those provoked by war during the Modern Age. The aim of this communication is to analyze one episode very precise : the displacement of the Irishmen defeated in the war among James II and William III, and their integration in the West of France firstable, and in the rest of France and Europe later on.

61. PETRIE, Charles, *The jacobite movement*, Londres, 1932; SMITH, Lawrence Bartlam, *Spain and Britain, 1715-1719 : the jacobite issue*, Nueva York, 1987; MAC LYNN, Frank, *France and the jacobite rising of 1745*, Edimburg, 1981 et NORDMANN, C., « Choiseul and the Last Jacobite Attempt of 1759 », CRUICKSHANKS, Eveline (dir.), *Ideology and conspiracy...*, *op. cit.*, p. 201-217.